



La Défense, le 5 octobre 2023

# Formation Spécialisée du CSAM

## Du 5 octobre 2023

### Déclaration liminaire de la FSU

Monsieur le Secrétaire général,

La formation spécialisée constitue à nos yeux, un lieu privilégié et indispensable pour dialoguer et décider ensemble des enjeux et des stratégies à mettre en place dans les domaines de l'hygiène, de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail de nos collègues du pôle ministériel et de ses établissements publics.

Nous constatons, pourtant que :

- 1 - certains documents préparatoires ne nous sont pas envoyés avant la séance, comme le point 4 sur le baromètre social, nous ne débâterons pas aujourd'hui du sujet ; comme cela a été évoqué en début de cette FS ;
- 2 – certains documents sont incomplets, comme le point 2 où le décès de notre collègue du Parc des Ecrins, survenu le 17/08/2023 en mission, cela pose question sur la manière dont les accidents vous sont remontés et nous sont relayés...
- 3 – certains documents ne présentent que des suggestions, sans stratégie claire de l'Etat, comme le point d'information sur la gestion des épisodes de canicules. Ne peut-on pas envisager des adaptations d'horaires de travail clairement définies pour que l'application locale soit facile et non pas selon le chef de service... et surtout l'État compte-t-il programmer et financer des rénovations énergétiques d'ampleur sur tous les bâtiments de l'État.

Nous souhaitons aussi vous alerter sur la situation sanitaire problématique des agents de l'équipage du patrouilleur "Jeanne Barret" de la DIRM Manche Est Mer du Nord. Aucune action localement n'a permis de solutionner les dégagements élevés d'hydrogène sulfuré (H2S) constatés depuis plus d'un an. Les agents sont inquiets pour leur santé au travail. Il est indispensable d'être transparent auprès des agents concernés d'une part sur les risques chroniques que ces dégagements ont sur leur santé et d'autre part sur l'éventualité d'un remplacement de ce navire, qui a par ailleurs donné quelques sueurs froides à l'équipage en tombant en panne lors de manœuvres.

Enfin, en rappel, nous ne comprenons pas pourquoi vous n'avez toujours pas relancé un contrat avec un voyageur pour permettre aux agents de se déplacer sur leur mission sans avoir à avancer les frais de train. Les agents font crédit à l'administration depuis plusieurs mois, 6 mois si nos calculs sont bons ! Est-ce pour faciliter leur bien-être au travail ? Certains agents sont amenés à refuser des déplacements professionnels pour cette raison ! Est-ce ce service public que nous voulons collectivement ?

Nous vous remercions de votre attention et de vos réponses.